

## Document d'orientation 5

# Les CCD et l'approche globale de l'école

À qui s'adresse ce document ? .....	1
Objectif et aperçu .....	1
La valeur ajoutée d'une approche globale de l'école .....	2
Notions clés.....	2
Enseignement et apprentissage.....	3
Mise en œuvre concrète d'une approche globale de l'école pour développer les CCD chez les apprenants .....	8
Conclusions et perspectives.....	10
Ressources .....	11

## À qui s'adresse ce document ?

Ce document d'orientation s'adresse essentiellement à toutes les parties prenantes dans les écoles : les chefs d'établissement, les enseignants, les autres membres du personnel, les apprenants, les parents et les acteurs de la communauté locale, tels que les autorités éducatives, les ONG, les associations de parents, les conseils d'établissement...

Bien qu'il traite spécifiquement de l'approche globale au niveau des établissements scolaires, ce document est aussi en grande partie pertinent pour les instituts d'enseignement supérieur, qui peuvent adopter le même type d'approche.

## Objectif et aperçu

Le présent document d'orientation examine la valeur ajoutée de l'adoption d'une approche globale de l'école pour développer une culture de la démocratie, ainsi que les compétences que doivent acquérir les apprenants pour pouvoir participer effectivement à une culture de la démocratie et vivre ensemble en paix dans des sociétés démocratiques multiculturelles.

Il existe un nombre relativement important d'éléments laissant penser que les approches globales de l'école (qui prévoient l'application des valeurs démocratiques et des principes des droits de l'homme dans l'enseignement et l'apprentissage, la gouvernance et la philosophie générale d'un établissement) contribuent de façon significative à l'expérience, au développement et à la pratique des compétences démocratiques chez les jeunes apprenants.

Ce document s'intéresse aux principaux éléments qui contribuent généralement à l'approche globale de l'école, à savoir l'enseignement et l'apprentissage, la gouvernance et la culture de l'école, et la coopération avec la communauté. Il contient certains exemples illustrant la façon dont des groupes de compétences issues du modèle de CCD peuvent entrer en jeu dans chacun de ces trois domaines et examine les bénéfices possibles de l'application d'une approche globale de l'école pour le développement des compétences pour une culture de la démocratie chez les apprenants, pour une culture de la démocratie à l'école, et, in fine, pour une société démocratique et inclusive durable pour tous.

## La valeur ajoutée d'une approche globale de l'école

Quelle est la valeur ajoutée d'une approche globale de l'école pour développer une culture scolaire de la démocratie et les compétences pour une culture de la démocratie chez les apprenants ? Les compétences pour une culture de la démocratie sont importantes non seulement pour ces derniers, mais aussi pour les écoles en tant qu'institutions et pour la communauté en général. Si l'objectif est d'amener les apprenants à participer effectivement à une culture de la démocratie et à vivre ensemble en paix dans des sociétés démocratiques multiculturelles, il faut leur donner les moyens de reconnaître et de pratiquer ces principes démocratiques, qui sont officiellement définis dans la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme.

Pour que la démocratie et les droits de l'homme deviennent réalité dans la vie quotidienne d'une société, ils doivent d'abord devenir réalité dans la vie quotidienne des écoles. En effet, c'est souvent l'école qui offre aux jeunes leur première opportunité extrafamiliale de développer et de pratiquer les compétences démocratiques dont ils ont besoin pour s'engager activement et vivre ensemble dans des sociétés plurielles.

Mais la concrétisation de la démocratie et des droits de l'homme dans la vie quotidienne des écoles ne passe pas uniquement par l'enseignement en salle de classe. Tous les aspects de la vie scolaire doivent concourir à la réalisation de cet objectif. La participation à la prise de décisions communes et à la gouvernance de l'école, par exemple, aide tous les acteurs d'un établissement, et en particulier les jeunes, à acquérir des connaissances pratiques concernant les processus démocratiques et participatifs, et à développer une certaine confiance à leur égard. Elle les incite à mettre leurs compétences démocratiques en œuvre en prenant progressivement de l'assurance.

L'adoption d'une approche scolaire globale des CCD garantit que toutes les dimensions de la vie scolaire, que ce soient les curriculums, les méthodes et ressources pédagogiques, la gouvernance et les structures et processus décisionnels, les politiques et codes de conduite, les relations des membres du personnel entre eux et avec les apprenants, les activités extrascolaires ou les liens avec la communauté, reflètent les principes de la démocratie et des droits de l'homme. Cela peut alors aboutir à la création d'un environnement d'apprentissage sûr, au sein duquel ces principes peuvent être explorés, vécus et même remis en question de manière pacifique.

Le fait de faire participer toute l'école à la création d'un environnement d'apprentissage favorable et sûr peut en outre avoir une influence positive sur les résultats des apprenants, et même augmenter leur niveau de satisfaction dans la vie. En effet, les apprenants qui ont le sentiment d'appartenir à une communauté scolaire et qui entretiennent de bonnes relations avec leurs parents et leurs enseignants ont plus de chances d'obtenir de bons résultats scolaires et, globalement, d'être heureux dans la vie.

### Notions clés

Une approche globale de l'école requiert la participation et l'engagement actifs de toutes les parties prenantes dans un établissement. Les efforts communs et la coopération de l'équipe administrative, des enseignants, des apprenants et des parents, ainsi que des membres de la communauté locale dans la vie scolaire sont fondamentaux.

La vie scolaire présente de multiples facettes. Une approche globale visant à instaurer une culture de la démocratie à l'école et à développer les compétences pour une telle culture chez les apprenants doit intégrer au minimum les trois domaines clés suivants : l'enseignement et l'apprentissage, la gouvernance et la culture de l'école, et la coopération avec la communauté.

Ces trois domaines ne sont pas totalement isolés les uns des autres ; ils se recoupent, ce qui signifie que les actions engagées dans l'un d'entre eux ont des répercussions sur les autres. Cependant, il est important de garder à l'esprit que la création d'une école démocratique fonctionnelle, et donc l'intégration des principes de la démocratie et des droits de l'homme dans tous les domaines, est un processus progressif et long.

De la même manière, il importe de tenir compte du fait que les compétences pour une culture de la démocratie sont rarement utilisées individuellement. En effet, c'est l'utilisation flexible de groupes de compétences en réponse aux demandes particulières de situations spécifiques qui peut donner lieu à un « comportement compétent ». Cela est valable pour les trois domaines, comme cela est illustré dans les encadrés ci-après.

## Enseignement et apprentissage

Dans l'éducation formelle, le projet pédagogique officiel de l'école, qui se reflète dans le curriculum et la planification des cours, la méthodologie de l'enseignement et de l'apprentissage et les activités extrascolaires, offre diverses possibilités d'apprentissage en matière de démocratie et de droits de l'homme.

S'agissant du curriculum, les compétences pour une culture de la démocratie peuvent être intégrées dans le projet pédagogique de l'école :

- sous la forme d'une nouvelle matière ou d'un nouveau cours ;
- dans différents curriculums disciplinaires ;
- en tant que thème commun aux curriculums, traité dans certaines matières du curriculum ou dans toutes.

Pour davantage d'informations sur ce point, voir le document 1, consacré au curriculum.

Les méthodes pédagogiques et les environnements d'apprentissage peuvent jouer un grand rôle dans le développement des compétences pour une culture de la démocratie chez les apprenants, notamment en offrant à ces derniers des opportunités de faire concrètement l'expérience de la démocratie et des droits de l'homme en salle de classe. Pour favoriser cet apprentissage expérientiel, on peut :

- veiller à ce que la classe soit un lieu sûr, où les élèves se sentent autorisés à discuter ouvertement de leurs points de vue, même lorsque ceux-ci sont controversés, en créant un espace ouvert, participatif et respectueux qui permette à tous les membres de la classe de partager leurs expériences et d'exprimer leurs opinions et leurs émotions, et où les apprenants participent à l'établissement et au respect des règles de base, comme l'écoute et le respect des autres ;
- donner aux apprenants des occasions de participer à leur propre apprentissage, par le biais de l'évaluation par les pairs, de l'élaboration de questions à l'intention des pairs ou de la «recherche», par exemple ;
- faciliter les formes d'apprentissage coopératif dans l'ensemble du curriculum en instaurant différents types de travail en équipe et en groupe (binômes, petits ou grands groupes de travail...);
- trouver des moyens pour que les enseignants puissent collaborer aux fins de l'inclusion des CCD dans le curriculum, mener une réflexion sur la manière dont leurs propres pratiques peuvent favoriser l'équité et l'égalité d'accès à l'apprentissage, ou constituer un obstacle à

celles-ci, et mener des activités de recherche-action pour s'approprier les approches permettant d'inclure les CCD dans leurs pratiques d'enseignement et d'évaluation ;

- créer, pour les apprenants, des opportunités de faire des expériences de haute qualité en matière de participation dans le cadre de projets axés sur des questions qui sont importantes pour eux ;
- permettre aux apprenants de rechercher et de découvrir d'autres manières de voir les choses, leur donner la possibilité d'envisager des perspectives différentes et d'en discuter avec les autres, et de participer à la prise de décisions au niveau du groupe et de l'établissement, ainsi qu'aux actions visant à induire un changement dans les domaines concernés.

Pour davantage d'informations sur ce point, voir le document 2, consacré à la pédagogie.

Les activités en dehors des curriculums offrent également de nombreuses opportunités pour développer et pratiquer les compétences démocratiques ; elles peuvent également renforcer l'engagement actif des apprenants dans des questions concernant l'école et la société. Dans cette optique, on peut notamment :

- planifier et mettre en œuvre, dans le cadre de l'école ou en partie, une activité portant sur un aspect de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme, comme un programme de sensibilisation ou une étude sur le niveau économique du quartier, par exemple ;
- organiser, en dehors des heures de cours, des groupes, des activités ou des projets relatifs à l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme, tels que des groupes de discussion, des clubs de débats ou des groupes d'action de jeunes citoyens.

Les pratiques pédagogiques démocratiques peuvent faire intervenir des groupes de compétences. Ainsi, la tenue, dans un environnement sûr, d'une conversation sur une question sensible ou controversée, par exemple, qui permette l'expression de tous les arguments et points de vue tout en encourageant la prise de position, peut :

- favoriser le développement du sentiment d'efficacité personnelle et de l'empathie ;
- renforcer les capacités d'analyse et de réflexion critique ;
- développer la tolérance de l'ambiguïté ;
- contribuer à la valorisation de la démocratie et de l'équité ;
- renforcer la connaissance et la compréhension critique du sujet dont il est question.

## **Gouvernance et culture de l'école**

La culture organisationnelle d'une école peut favoriser la participation des membres de la communauté scolaire à la gestion et à la gouvernance de l'établissement – par son approche de la direction de l'école, sa vision, son système de gouvernance et ses processus décisionnels, et l'ambiance générale de travail. Cette approche démocratique de la gouvernance contribue en outre à la création d'une culture d'ouverture et de confiance au sein d'un établissement et améliore les relations entre ses membres.

Une culture scolaire inclusive, sûre et accueillante, dans laquelle les relations entre les membres du personnel et entre ces derniers et les apprenants sont positives, où chacun a le sentiment qu'il a un rôle à jouer et que ses droits fondamentaux sont respectés, favorise encore davantage le développement des compétences nécessaires à une culture de la démocratie. À cette fin, l'équipe

administrative, les enseignants, les parents, les apprenants et les autres parties prenantes peuvent agir conjointement pour rendre la gouvernance et l'environnement général de l'école plus démocratiques, en se concentrant notamment sur l'approche de l'établissement en matière de gestion et de prise de décisions, sur ses politiques, ses règles et procédures, la participation des apprenants et l'environnement scolaire en général. Des exemples d'actions concrètes à mettre en œuvre dans cette optique sont proposés ci-dessous.

### **Direction et gestion de l'école (y compris la planification, l'évaluation et le développement d'un établissement)**

- Adopter un style de direction fondé sur le respect des droits de l'homme, les principes de la démocratie, l'égalité de traitement, la prise de décisions participative et l'obligation de rendre des comptes.
- Encourager la participation de toutes les parties prenantes à l'examen de l'environnement scolaire et de sa capacité à promouvoir la citoyenneté démocratique et le respect des droits de l'homme (y compris la cohérence du programme, les activités hors des curriculums et la gouvernance scolaire), par le biais de réunions d'évaluation, d'observations, d'échanges avec les délégués des élèves, de sondages à l'échelle de l'école, et de feedback de la part des parents et des acteurs de la communauté, par exemple.

### **Prise de décisions**

- Mettre en place des structures et procédures décisionnelles inclusives et participatives qui confèrent aux enseignants, aux apprenants et aux parents certains pouvoirs dans la définition des priorités et la participation aux décisions politiques, par le biais d'une représentation dans les conseils d'établissement et les groupes de travail, les groupes de discussion ou les consultations, par exemple.

### **Politiques, règles et procédures**

- Élaborer des politiques scolaires qui reflètent les valeurs et principes de la citoyenneté démocratique et des droits de l'homme, ou réviser les politiques existantes dans cette optique, en prévoyant notamment des règles générales sur des questions telles que l'égalité et l'orientation sexuelle et des interventions spéciales axées, par exemple, sur la lutte contre les brimades.
- Introduire dans l'école des règles de fonctionnement qui garantissent l'égalité de traitement et d'accès pour tous les apprenants, enseignants et autres membres du personnel, quels que soient leur appartenance ethnique, leur identité culturelle, leur style de vie ou leurs croyances; établir des procédures pour une résolution pacifique et participative des conflits et litiges.

### **Participation des apprenants**

- Donner aux apprenants l'occasion d'exprimer leurs points de vue sur des questions qui les concernent, tant sur le plan scolaire que de manière plus générale, et de participer aux processus décisionnels à l'école et au sein de la communauté, par le biais de discussions en classe, de conseils des élèves, de sondages et de boîtes à idées, d'une représentation au sein de groupes de travail et de groupes politiques, ou de présentations lors d'assemblées scolaires et dans des clubs de débats.
- S'assurer que les approches participatives qui incluent les apprenants sont authentiques, c'est-à-dire qu'elles conçoivent la participation comme un exercice du pouvoir et un moyen

de prendre des responsabilités, et préciser ses conditions et limites, pour éviter qu'elle ne soit qu'illusoire ou simulée.

La participation des apprenants et les formes inclusives de prise de décisions contribuent de façon significative au développement des CCD dans la mesure où elles permettent de proposer aux élèves un apprentissage expérientiel (ou apprentissage par l'expérience). Plus précisément, cette dimension de la vie scolaire favorise le développement des groupes de compétences suivants :

- l'esprit civique, la responsabilité et le sentiment d'efficacité personnelle ;
- les capacités d'analyse et la réflexion critique, et les aptitudes pour communiquer ;
- la connaissance et la compréhension critique de la politique (mécanismes décisionnels) ;
- la valorisation de la démocratie et de l'équité.

### **Coopération avec la communauté**

Les relations qu'une école entretient avec la communauté au sens large (notamment les parents, les autorités, les ONG, les universités, les entreprises, les médias, les professionnels de santé et les autres établissements scolaires) favorisent le développement d'une culture de la démocratie au sein de l'établissement. En effet, l'instauration de partenariats avec des ONG, par exemple, offre de nouvelles possibilités aux écoles en termes de formation, de visites d'experts ou d'accompagnement de projets. Le fait d'entretenir des liens étroits avec la communauté peut également aider les écoles à aborder des questions qui concernent tous ses membres. Pour instaurer une telle coopération, elles peuvent agir de diverses façons.

### **Participation des parents et de la communauté**

- Encourager les parents ou les membres de la communauté possédant des connaissances spécialisées sur certains aspects de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme (juristes, professionnels de la santé, responsables politiques ou personnes travaillant dans des associations caritatives, par exemple) à contribuer à l'enseignement et à l'apprentissage sur la base du volontariat.
- Faciliter la conduite, par les apprenants, de projets visant à résoudre des problèmes ou des défis rencontrés au sein de la communauté, ceux-ci pouvant avoir trait à la sécurité personnelle, à la délinquance juvénile ou aux citoyens âgés ou vulnérables, par exemple.

### **Partenariats entre établissements scolaires**

- Créer ou intégrer un réseau d'écoles pour partager des ressources et des expériences.
- Dans le cas des écoles homogènes sur les plans culturel ou religieux, établir une coopération pédagogique avec d'autres écoles en permettant aux élèves d'avoir des échanges et des contacts constructifs avec des élèves appartenant à d'autres groupes ethniques et religieux.
- Faciliter le dialogue en ligne avec des pairs scolarisés dans d'autres pays pour permettre aux apprenants de tenir des échanges sur des questions d'ordre social, culturel ou général depuis diverses perspectives nationales et culturelles, et, éventuellement, de mener des actions conjointes sur les sujets d'intérêt commun.

### **Partenariats avec des institutions locales**

- Établir des partenariats avec des ONG, des organisations de jeunesse ou des institutions d'enseignement supérieur, par exemple, pour approfondir certains aspects du programme scolaire d'ECD/EDH à la fois au sein et en dehors de l'école.
- Instaurer des partenariats avec les autorités locales pour favoriser la participation des apprenants aux structures officielles de gouvernance, telles que les conseils municipaux des jeunes, et encourager ces autorités à solliciter activement l'avis des apprenants sur des questions pertinentes pour la vie de ces derniers, afin de favoriser leur citoyenneté active et leur participation politique.
- Instaurer des partenariats avec les organisations religieuses ou confessionnelles de la communauté locale pour faciliter les visites des apprenants aux institutions religieuses et lieux de culte, et les visites de membres de communautés religieuses à l'école.
- Développer des partenariats avec des groupes de défense des droits de l'homme pour mener conjointement des actions de lutte contre le racisme ou des actions en faveur des droits des personnes LGBTQ, des droits des femmes et des droits des enfants, par exemple, ou d'autres sujets pour lesquels les apprenants expriment un intérêt.

Les activités et programmes menés en lien avec la communauté au sens large sont particulièrement propices au développement de groupes de compétences reposant à la fois sur l'acquisition de nouveaux éléments de connaissance et de compréhension critique, d'une part, et sur le développement fondé sur l'expérience d'aptitudes et d'attitudes, d'autre part. Les projets menés par des apprenants afin de résoudre des problèmes ou des difficultés qui se posent au sein de la communauté locale, par exemple, amènent les apprenants à rencontrer de nouvelles personnes et à découvrir des phénomènes. Ils permettent donc aussi la réflexion sur soi et l'ajustement des attitudes, et peuvent :

- favoriser l'esprit civique, le sens des responsabilités et le sentiment d'efficacité personnelle ;
- renforcer l'empathie ;
- développer la souplesse et l'adaptabilité, ainsi que les aptitudes pour coopérer ;
- favoriser la connaissance et la compréhension critique de soi-même, ainsi que des cultures, de la société et de l'environnement.

Quelques exemples des aspects bénéfiques d'une approche globale de l'école pour le développement des compétences pour une culture de la démocratie chez les apprenants, dans les écoles et dans la communauté sont donnés ci-dessous.

### Chez les apprenants

- Renforcement de l'empathie.
- Amélioration de la coopération avec les pairs et avec les enseignants, etc.
- Renforcement de l'écoute entre pairs.
- Renforcement du sens des responsabilités (à l'égard de son propre apprentissage et de l'environnement scolaire).
- Renforcement de l'esprit civique (intérêt accru des apprenants pour les questions ayant trait à la communauté).
- Renforcement du respect envers les pairs et les enseignants.

### Dans les écoles/classes

- Des enseignants plus confiants en ce qui concerne la mise en œuvre de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme.
- En général, recours plus fréquent à des méthodes pédagogiques interactives dans les cours qui intègrent des éléments d'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme.
- Des environnements d'apprentissage plus positifs dans les écoles, qui reposent sur l'ouverture et la confiance.
- Amélioration de la collaboration, notamment entre les apprenants et les enseignants, entre les enseignants et leurs pairs, entre les membres de la direction de l'école et les autres membres du personnel, et entre les enseignants et les parents.

### Dans la communauté

- Possibilités, pour les apprenants, de faire l'expérience concrète du fonctionnement de la démocratie grâce aux partenariats mis en place avec des ONG et les autorités locales.
- Renforcement de l'offre de formation proposée aux enseignants, et du soutien apporté par des experts pour la mise en œuvre d'initiatives fondées sur les principes de la démocratie et des droits de l'homme grâce aux partenariats instaurés avec des acteurs de la communauté locale.

### Mise en œuvre concrète d'une approche globale de l'école pour développer les CCD chez les apprenants

Au niveau opérationnel, la mise en œuvre d'une approche globale de l'école à l'égard des CCD entraîne un changement d'orientation, l'accent n'étant plus mis sur le développement de compétences purement individuelles mais sur la construction d'un environnement d'apprentissage démocratique permettant d'acquérir et de pratiquer des groupes de compétences démocratiques.

De ce point de vue, l'adoption d'une telle approche et les CCD offrent aux établissements une excellente opportunité de développement, les invitant à se demander comment renforcer leur dimension démocratique dans des domaines fondamentaux de la vie scolaire, tels que l'enseignement et l'apprentissage, la gouvernance et la culture de l'école, et la coopération avec la communauté. Le développement d'une culture de la démocratie à l'école et des compétences correspondantes chez les apprenants devient ainsi l'une des missions de l'école.

Il existe de nombreuses façons d'instaurer une approche globale dans un établissement scolaire. Voici quelques principes fondamentaux à respecter à cet égard, et un processus possible de mise en œuvre en cinq étapes.

#### Principes fondamentaux

- *Respecter le contexte local et les façons locales de travailler.* Une culture de la démocratie n'est pas quelque chose qui peut être imposé à une société par des agents extérieurs à celle-ci : elle doit être construite par les citoyens eux-mêmes. De la même manière, une culture scolaire de la démocratie ne peut être imposée par des agents extérieurs à l'école : elle doit être construite conjointement par toutes les parties prenantes.
- *Donner à toutes les parties prenantes les moyens de concevoir leurs propres réponses aux défis en procédant à une évaluation de la situation.* Il n'existe pas de solution unique aux défis auxquels sont confrontés les individus dans les différentes institutions et les différents pays. Néanmoins, l'évaluation de la situation actuelle d'une école, y compris ses besoins et ses capacités, permet à ses principales parties prenantes de mieux comprendre les défis



spécifiques qu'elle rencontre et de concevoir des réponses sur mesure. Ce processus renforce en outre le sentiment d'appropriation et la motivation au changement.

- *Encourager l'apprentissage par la pratique en impliquant toutes les parties prenantes.* Le meilleur moyen de développer les compétences démocratiques est de les appliquer au quotidien, notamment par le biais d'une prise de décisions participative, de relations fondées sur le respect et l'égalité, ainsi que de méthodes pédagogiques démocratiques. Cela ne peut se faire que dans le cadre d'un partenariat soutenu par toutes les parties prenantes (apprenants, enseignants, chef d'établissement, parents, autorités locales et autres acteurs de la communauté) – d'où l'importance d'appréhender les institutions éducatives de manière globale aux fins de l'apprentissage et de la promotion d'une culture de la démocratie.
- *Intégrer le renforcement des capacités au processus de planification de l'établissement.* Les changements introduits dans la culture d'une école sont plus durables lorsqu'ils sont intégrés dans son processus officiel de planification.
- *Soutenir les initiatives et projets locaux sur le long terme.* Il faut du temps pour vaincre la résistance au changement et modifier les relations et les pratiques dans les écoles. Ce processus exige aussi un certain investissement, les changements de systèmes ne pouvant être introduits par le biais d'une action ponctuelle. L'apport d'un soutien à long terme est donc fondamental pour obtenir des résultats concrets et durables.

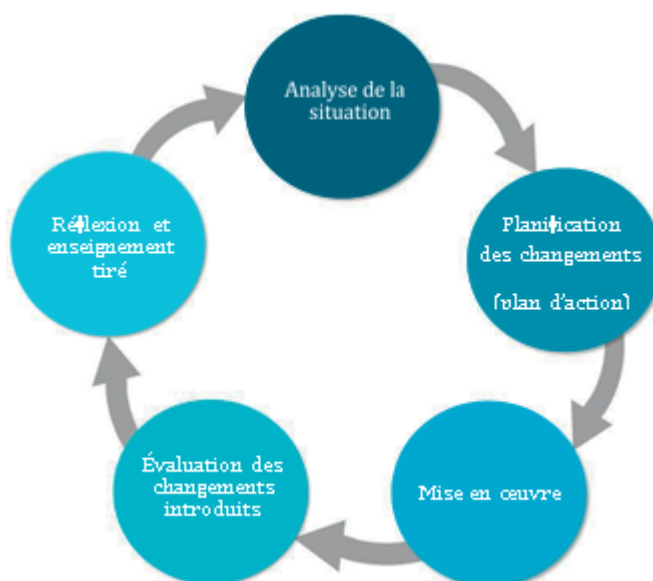
### **Une mise en œuvre en cinq étapes**

Voici un processus en cinq étapes que les écoles peuvent suivre pour renforcer leur dimension démocratique par l'adoption d'une approche globale pour instaurer une culture scolaire de la démocratie et développer les compétences correspondantes chez les apprenants.

1. Procéder à une analyse de la situation pour mettre en évidence la manière dont les principes de la démocratie et des droits de l'homme sont intégrés dans la vie scolaire, en identifiant les points forts et les points faibles, et avec la participation de toutes les parties prenantes (évaluations globales des écoles, analyses SWOT<sup>1</sup>, par exemple).
2. Identifier des domaines où des changements pourraient être apportés et concevoir un plan d'action prévoyant des activités concrètes à mettre en œuvre pour réaliser ces changements (définition des CCD comme résultats d'apprentissage escomptés, par exemple).

---

<sup>1</sup> SWOT: strengths, weaknesses, opportunities and threats (forces, faiblesses, opportunités et menaces).



3. Mettre ce plan d'action en œuvre en coopération avec la communauté scolaire.
4. Évaluer les progrès accomplis et l'impact de ces travaux.
5. Tirer les leçons de ce processus et les partager avec toutes les parties prenantes, ainsi qu'avec d'autres écoles, et prévoir de nouvelles actions à mener en conséquence.

## Conclusions et perspectives

Il est bon, dans une école, que toutes les parties prenantes réfléchissent à la valeur ajoutée de l'adoption d'une approche globale aux fins du développement d'une culture de la démocratie dans l'école et des compétences correspondantes chez les apprenants. En effet, de nombreux travaux de recherche montrent que, lorsque les apprenants évoluent dans un environnement d'apprentissage sûr leur permettant d'étudier, de comprendre et de mettre en pratique les valeurs de la démocratie et des droits de l'homme, ils sont plus susceptibles :

- d'avoir un niveau élevé de connaissances civiques ;
- de défendre les valeurs de la démocratie ;
- de comprendre leurs propres droits, ainsi que leurs obligations envers autrui ;
- de défendre les droits d'autrui ;
- de développer des aptitudes supérieures de réflexion critique et de raisonnement ;
- de développer des identités positives et d'être socialement responsables ;
- de mener avec leurs pairs une coopération et des relations positives fondées sur l'écoute, le respect et l'empathie ;
- d'assumer la responsabilité de leurs propres décisions ;
- d'adopter des attitudes positives en ce qui concerne l'inclusion et la diversité dans la société ;

- de s'engager sur des questions d'ordre politique et social ;
- de se sentir compétents en tant que citoyens pour lutter contre l'injustice, les inégalités et la pauvreté dans le monde ;
- de s'engager, plus tard, dans des activités servant la démocratie.

En résumé, l'adoption d'une approche globale de l'école aux fins du développement d'une culture scolaire de la démocratie et des compétences correspondantes chez les apprenants peut aider considérablement les jeunes à devenir des citoyens instruits, réfléchis, responsables, engagés et autonomes.

## Ressources

Amnesty International (2012), *Devenir une école amie des droits humains – Un guide pour les écoles à travers le monde*, Amnesty International, Londres.

Commission européenne/Eurydice (2017), *Citizenship education at school in Europe*, [https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/eurydice/content/citizenship-education-school-europe-%E2%80%93-2017\\_en](https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/eurydice/content/citizenship-education-school-europe-%E2%80%93-2017_en), consulté le 3 juillet 2019.

Conseil de l'Europe (2008), *Pour une gouvernance démocratique de l'école*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, <https://rm.coe.int/pour-une-gouvernance-democratique-de-l-ecole/16804915a5>, consulté le 3 juillet 2019.

Conseil de l'Europe (2009), *Contribution des enseignants à l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme: cadre de développement de compétences*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, <https://rm.coe.int/16802f726b>, consulté le 3 juillet 2019.

Conseil de l'Europe (2010), *École, collectivité, université : des partenariats pour une démocratie durable. L'éducation à la citoyenneté démocratique en Europe et aux États-Unis*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, <https://rm.coe.int/16802f7272>, consulté le 3 juillet 2019.

Conseil de l'Europe/Centre européen Wergeland, Huddleston T. (ed.) (2014), *Democracy in the making: good practices from five years of Regional Summer Academies « Democracy at school and human rights in action »*, [www.theewc.org/Content/Library/Research-Development/Project-documents-and-reports/Democracy-in-the-Making](http://www.theewc.org/Content/Library/Research-Development/Project-documents-and-reports/Democracy-in-the-Making), consulté le 3 juillet 2019.

Conseil de l'Europe/Centre européen Wergeland (2015), *Intersections – Politiques et pratiques pour l'enseignement des religions et des visions non religieuses du monde en éducation interculturelle*, [www.theewc.org/content/download/1350/9566/file/Signposts%20French%20translation%20published%20pdf.pdf](http://www.theewc.org/content/download/1350/9566/file/Signposts%20French%20translation%20published%20pdf.pdf), consulté le 3 juillet 2019.

Covell K. (2013), « Children's human rights education as a means to social justice : a case study from England », *Revista Internacional de Educación para la Justicia Social*, vol. 2, no 1, p. 35-48.

Institute of Education UCL, Hunt F. et King R. P. (2015), *Supporting whole school approaches to global learning: focusing learning and mapping impact*, Development Education Research Centre, Research Paper No. 13 for the Global Learning Programme, Global Learning Programme/OXFAM.

Kerr D. (2017), *Evaluation Report of the Regional Summer Academy (RSA) Programme « Learning Democracy and Human Rights »*, commissionné par le Conseil de l'Europe et le Centre européen Wergeland, Royaume-Uni (en anglais uniquement), [www.theewc.org/content/download/1867/14664/file/External%20evaluation%20Regional%20Summer%20Academies.pdf](http://www.theewc.org/content/download/1867/14664/file/External%20evaluation%20Regional%20Summer%20Academies.pdf), consulté le 3 juillet 2019.

OCDE (2015), « Perspectives des politiques de l'éducation 2015 », *Les réformes en marche*, <http://www.oecd.org/fr/publications/perspectives-des-politiques-de-l-education-2015-9789264227330-fr.htm>, consulté le 3 juillet 2019.

OCDE (2018), Résultats du PISA 2015 (volume III) : *Le bien-être des élèves*, PISA, Éditions OCDE, Paris.

OSCE/BIDDH, Conseil de l'Europe, HCDH et Unesco (2011), *L'éducation aux droits de l'homme dans les systèmes scolaires d'Europe, d'Asie centrale et d'Amérique du Nord: Recueil de bonnes pratiques*, [https://www.ohchr.org/Documents/Publications/CompendiumHRE\\_fr.pdf](https://www.ohchr.org/Documents/Publications/CompendiumHRE_fr.pdf), consulté le 3 juillet 2019.

Sebba J. et Robinson C. (2010), *Evaluation of UNICEF UK's Rights Respecting Schools Award, Final report 2010*, Universities of Sussex and Brighton, [www.unicef.org.uk/rights-respecting-schools/wp-content/uploads/sites/4/2014/12/RRSA\\_Evaluation\\_Report.pdf](http://www.unicef.org.uk/rights-respecting-schools/wp-content/uploads/sites/4/2014/12/RRSA_Evaluation_Report.pdf), consulté le 3 juillet 2019.

The European Wergeland Centre, Tibbitts F. (ed.) (2016), *The EDC/HRE whole school approach for the prevention of discrimination and violence in schools and communities*, Tibbitts F. (ed.), [www.theewc.org/Content/Library/Research-Development/Literature/THE-EDC-HRE-WHOLE-SCHOOL-APPROACH-FOR-THE-PREVENTION-OF-DISCRIMINATION-AND-VIOLENCE-IN-SCHOOLS-AND-COMMUNITIES](http://www.theewc.org/Content/Library/Research-Development/Literature/THE-EDC-HRE-WHOLE-SCHOOL-APPROACH-FOR-THE-PREVENTION-OF-DISCRIMINATION-AND-VIOLENCE-IN-SCHOOLS-AND-COMMUNITIES), consulté le 3 juillet 2019.

Unicef (2009), *Manuel: Écoles amies des enfants*, Unicef, New York, [https://www.unicef.org/french/publications/files/Child\\_Friendly\\_Schools\\_Manual\\_FR\\_05282009.pdf](https://www.unicef.org/french/publications/files/Child_Friendly_Schools_Manual_FR_05282009.pdf), consulté le 3 juillet 2019.

Unicef (2014), *Children rights education toolkit: rooting child rights in early childhood education, primary and secondary schools*, Unicef, Genève, [www.unicef.org/crc/files/UNICEF\\_CRE\\_Toolkit\\_FINAL\\_web\\_version170414.pdf](http://www.unicef.org/crc/files/UNICEF_CRE_Toolkit_FINAL_web_version170414.pdf), consulté le 3 juillet 2019. Ce document, disponible en anglais uniquement, propose une brève comparaison de trois programmes existants, y compris l'impact et les défis rencontrés dans le cadre de chacun (voir p. 66-76).

Unicef UK (2017), *Rights Respecting Schools Award*, Unicef, Londres, <https://www.unicef.org.uk/rights-respecting-schools/>.

Van Driel B., Darmody M. et Kerzil J. (2016), *Politiques et pratiques en matière d'éducation pour favoriser la tolérance, le respect de la diversité et la responsabilité civique chez les enfants et les jeunes dans l'UE*, rapport NESET II, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, <https://publications.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/ee14cd84-ffa7-11e5-b713-01aa75ed71a1/language-fr>, consulté le 9 juillet 2019.

Weidinger W. et Gollob R. (2009), « Participation in formal education : no false promises, please! », *Coyote*, Issue 14, mars, Conseil de l'Europe et Commission européenne, <http://pjp-eu.coe.int/en/web/youth-partnership/issue-14-march-2009>, consulté le 3 juillet 2019.